



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Conseil de la magistrature CM
Justizrat JR

Place Notre-Dame 8, 1702 Fribourg

T +41 26 305 90 20
www.fr.ch/cmrag

Fribourg, le 26 avril 2021

Décision du 19 avril 2021

Composition Président : Johannes Frölicher
 Membres : Maurice Ropraz, Nicolas Charrière, Michel
 Heinzmann, Alessia Chocomeli, Damien Colliard,
 Wanda Suter
 Secrétaire-juriste : Christine Keller

Vu

la décision de nomination de Yannick Riedo du 21 septembre 2020,
le courriel de la Justice de paix de la Singine du 14 avril 2021,

Considérant

que le Juge de paix ad hoc Riedo est entrée en fonction le 1^{er} décembre 2020, la Juge de paix Gerber étant en incapacité de travail pour raison médicale dès cette date,

que cette dernière, qui a accouché le 8 décembre 2020 et a pris deux mois de congé non payé à l'issue de son congé maternité, sera absente jusqu'au 30 juin 2021 comme cela ressort de la décision de nomination du 21 septembre 2020,

que le mandat de Yanick Riedo arrivant à échéance le 31 mai 2021, il se justifie de faire usage de l'art. 91 al. 1 let. d bis LJ et de le prolonger d'un mois,

que conformément à la disposition légale précitée, la présente décision est transmise à la Commission de justice pour préavis puis au Grand Conseil pour approbation.

Prononce

- I. Le mandat du Juge de paix ad hoc (50%) de Yannick Riedo est prolongé d'un mois, soit jusqu'au 30 juin 2021.
- II. La présente décision est soumise à approbation du Grand Conseil sur préavis de la Commission de justice.
- III. La présente décision est notifiée sous pli simple et par email:

à Yannick Riedo
à la Justice de paix de la Singine
à la Commission de justice
au Service de la justice
au Service du personnel et d'organisation

Christine Keller

Secrétaire-juriste

Johannes Frölicher

Président